

Transition Insertion 2020

Rapport annuel 2018

Bruxelles



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



febrap

Table des matières

Préface	4
Historique et objectifs.....	4
Écoles participantes au projet en 2018.....	4
1. Chiffres de l'année 2018	5
1.1 Vue globale des jeunes suivis en 2018 dans les différents établissements scolaires.....	5
1.2 Répartition des élèves selon le genre	6
1.3 Répartition selon la forme d'enseignement suivi	6
1.4 Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi	6
2. Résultats des suivis et orientation des jeunes	8
2.1 Élèves qui suivent un enseignement de forme 2	8
2.2 Élèves qui suivent un enseignement de forme 3	8
3. Actions réalisées	9
3.1. Sondage auprès des référents-coordonateurs	9
3.2. Actions spécifiques.....	10
Formation Diversicom.....	10
Journée Après Ecole, Schaller	10
Visite centre de tri Oxfam	10
Formation à l'accompagnement à la recherche d'emploi	10
Participation à un forum : SOS Jeunes Quartier Libre AMO	11
3.3. Tout au long de l'année	11
Construction du projet professionnel de ces jeunes	11
Information sur les réseaux, les structures à mobiliser.....	11
Aide à l'insertion sociale et professionnelle	11
Préparation à la transition de l'école au monde du travail	12
Concertation avec les divers acteurs de formation de ces jeunes et articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise.....	12
Collaboration avec les autres référents-coordonateurs et les partenaires du projet	13
3.4. Renforcement du projet	13
4. LES COMITÉS	14
4.1 Comité d'accompagnement.....	14
4.2 Comité de suivi local	14
4.3 Comité pédagogique	15
Intervenants.....	15
5. AUTRES RÉUNIONS.....	16
5.1 Réunions entre partenaires	16
5.2 Formations	16

5.3 Colloques, conférences	16
6. Difficultés/facilités rencontrées	16
6.1. Difficultés	16
6.2. Facilités	17
7. CONCLUSION	17

Préface

Comme chaque année, le rapport annuel permet de faire le point sur l'état d'avancement du projet. Outre les chiffres qui expriment de manière synthétique et précise les réalités du terrain, une analyse plus qualitative est également proposée.

Basé sur les rapports d'activités de l'ensemble des référent·e·s du projet Transition Insertion 2020 et renforcé par l'expérience et les observations de la coordinatrice, le rapport annuel se veut être une photographie globale des actions et résultats du projet.

Plus concrètement, dans une première partie, ce sont les données chiffrées, détaillées par école, par type et forme d'enseignement suivi et par genre qui sont proposées.

Une seconde partie propose une vue générale des actions réalisées tout au long de l'année 2018 en ce compris les facteurs facilitants et limitants du projet.

Historique et objectifs

Depuis septembre 2015, la FEBRAP prend part, avec d'autres intervenants, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles et le service PHARE, à un projet financé par le Fonds Social Européen (FSE).

Ce projet vise à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes en situation de handicap le plus rapidement possible après la fin de leurs études secondaires dans l'enseignement spécialisé. Chaque école faisant partie du projet nomme un référent-coordonateur (enseignant, éducateur, ou autre membre de l'équipe pédagogique) qui est chargé d'encadrer les jeunes pendant leur dernière année d'études secondaires et les 12 mois qui suivent leur sortie de l'école.

La FEBRAP coordonne l'action des référents-coordonateurs dans les écoles en organisant régulièrement des formations avec les principaux intervenants du secteur, en participant à des réunions de suivi du projet à Bruxelles et en Wallonie, et en supervisant la création de supports indispensables au déroulement du projet.

En juillet 2018, en Région Bruxelloise, le projet a bénéficié d'un renforcement budgétaire qui a permis d'étendre le projet à l'enseignement ordinaire qualifiant. L'objectif du projet est d'accompagner les élèves en dernière année de formation (6ème et 7ème années professionnelle et technique) et un an après leur sortie de l'école en vue de chercher un emploi et de créer une cellule qui analysera l'insertion socioprofessionnelle des jeunes après leur sortie de l'école.

Le projet a été lancé le 2 octobre 2018 et trois écoles ont manifesté leur intérêt à rentrer dans le projet : l'Athénée Royal d'Ixelles, l'Institut technique Redouté-Peiffer et l'Institut technique Emile Gryzon. Aucune donnée statistique n'est disponible pour ce rapport 2018 étant donné que ces premiers mois d'action ont permis d'assurer la mise en place du projet au sein de chacun des établissements scolaires.

Écoles participantes au projet en 2018

En 2015, 5 écoles ont démarré le projet : St Jean et Nicolas (Schaerbeek), Ste Bernadette (Auderghem), Ecole Schaller (Auderghem), Ados Pilifs (NOH), ICPP (Uccle).

En septembre 2016, 1 école a intégré le projet : Institut Alexandre Herlin (Berchem-Sainte-Agathe).

En septembre 2017, 3 écoles ont rejoint le projet : Institut Decroly, Institut Charles Gheude et Ecole Notre-Dame de Joie. Malheureusement, l'école Saint Bernadette a quitté le projet en juin 2017.

Une dernière école a rejoint le projet en septembre 2018 : La Clairière.

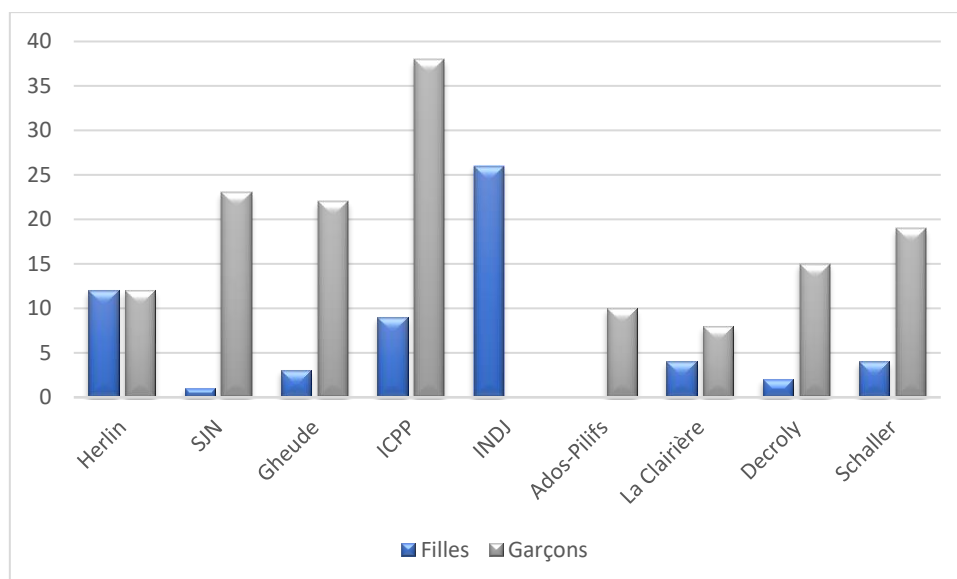
- ⇒ Soit, pour l'enseignement spécialisé, un total de 9 écoles et 16 référents-coordonateurs
- ⇒ Soit, pour l'enseignement qualifiant, un total de 3 écoles et 2 référents-coordonateurs

1. Chiffres de l'année 2018

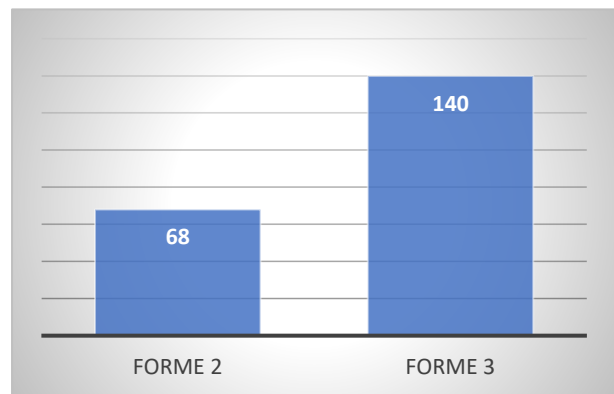
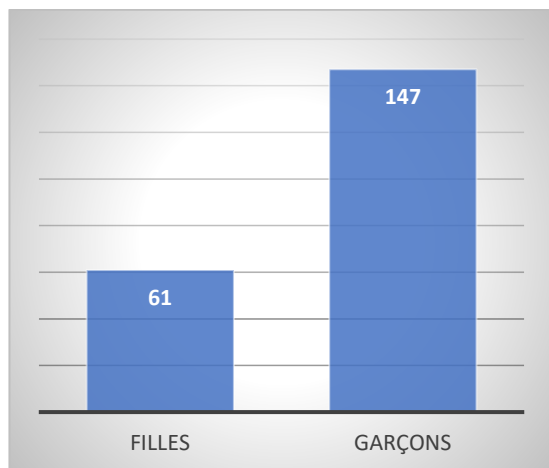
1.1 Vue globale des jeunes suivis en 2018 dans les différents établissements scolaires

En 2018, le projet a accueilli 208 élèves dont 61 filles et 147 garçons.

	Filles	Garçons	Total
Herlin	12	12	24
SJN	1	23	24
Gheude	3	22	25
ICPP	9	38	47
INDJ	26	0	26
Ados-Pilifs	0	10	10
La Clairière	4	8	12
Decroly	2	15	17
Schaller	4	19	23



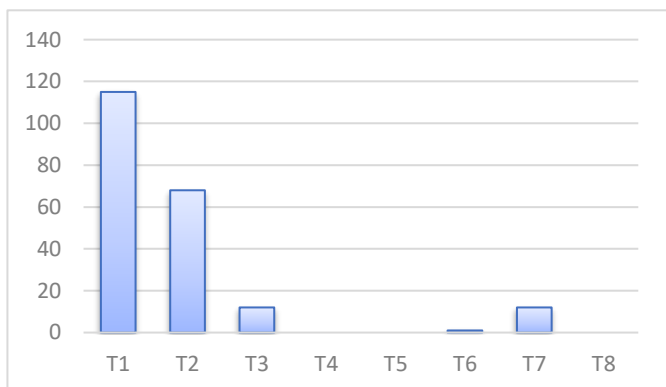
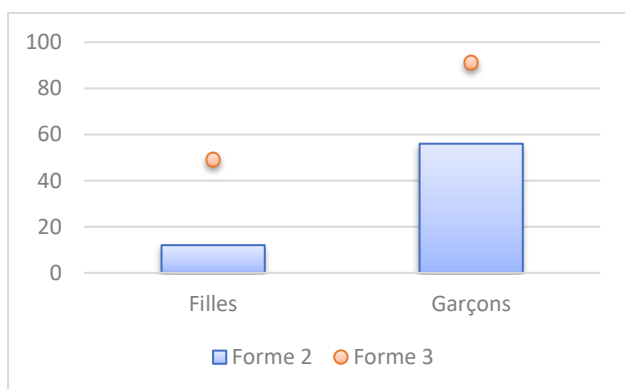
1.2 Répartition des élèves selon le genre



1.3 Répartition selon la forme d'enseignement suivi

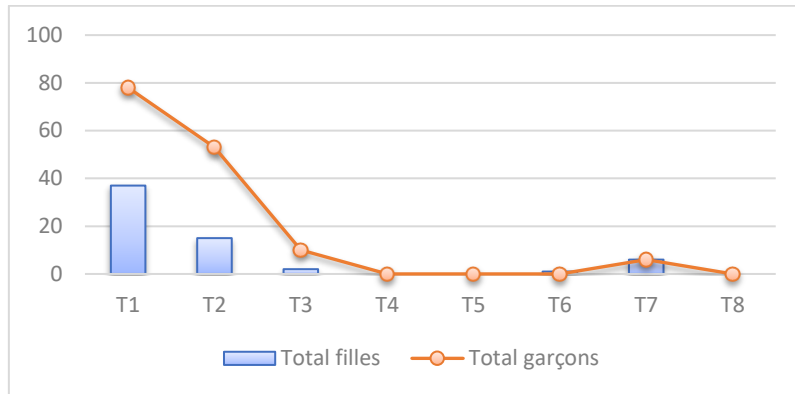
Les graphiques ci-dessous montrent un plus grand pourcentage de forme 3 : 67,3 % contre 32,7 % en forme 2.

	Filles	Garçons	Total
Forme 2	12	56	68
Forme 3	49	91	140



1.4 Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi

	Total filles	Total garçons	TOTAL
T1	37	78	115
T2	15	53	68
T3	2	10	12
T4	0	0	0
T5	0	0	0
T6	1	0	1
T7	6	6	12
T8	0	0	0



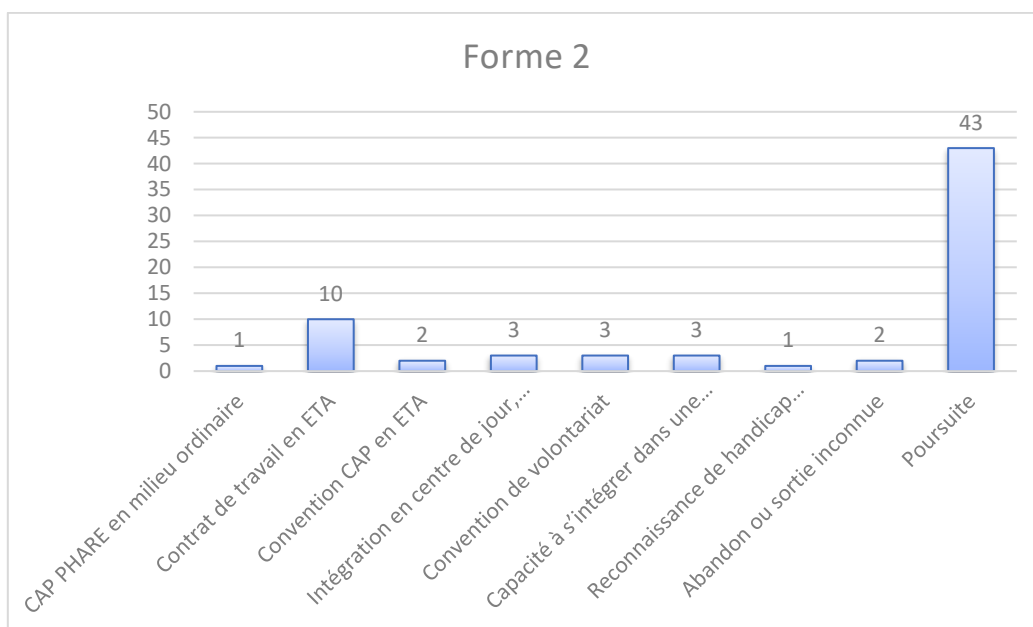
2. Résultats des suivis et orientation des jeunes

2.1 Élèves qui suivent un enseignement de forme 2

Sur 68 jeunes suivis, 10 ont obtenu un contrat de travail en ETA (les collaborations avec ces entreprises se sont fortement améliorées). 3 jeunes ont bénéficié d'une place en centre de jour, 3 autres sont entrés dans un programme de volontariat et 3 peuvent s'intégrer à une équipe.

Les CAP (Contrat d'adaptation professionnelle) rencontrent également un beau succès avec 3 contrats dont 1 en milieu ordinaire et 2 en ETA.

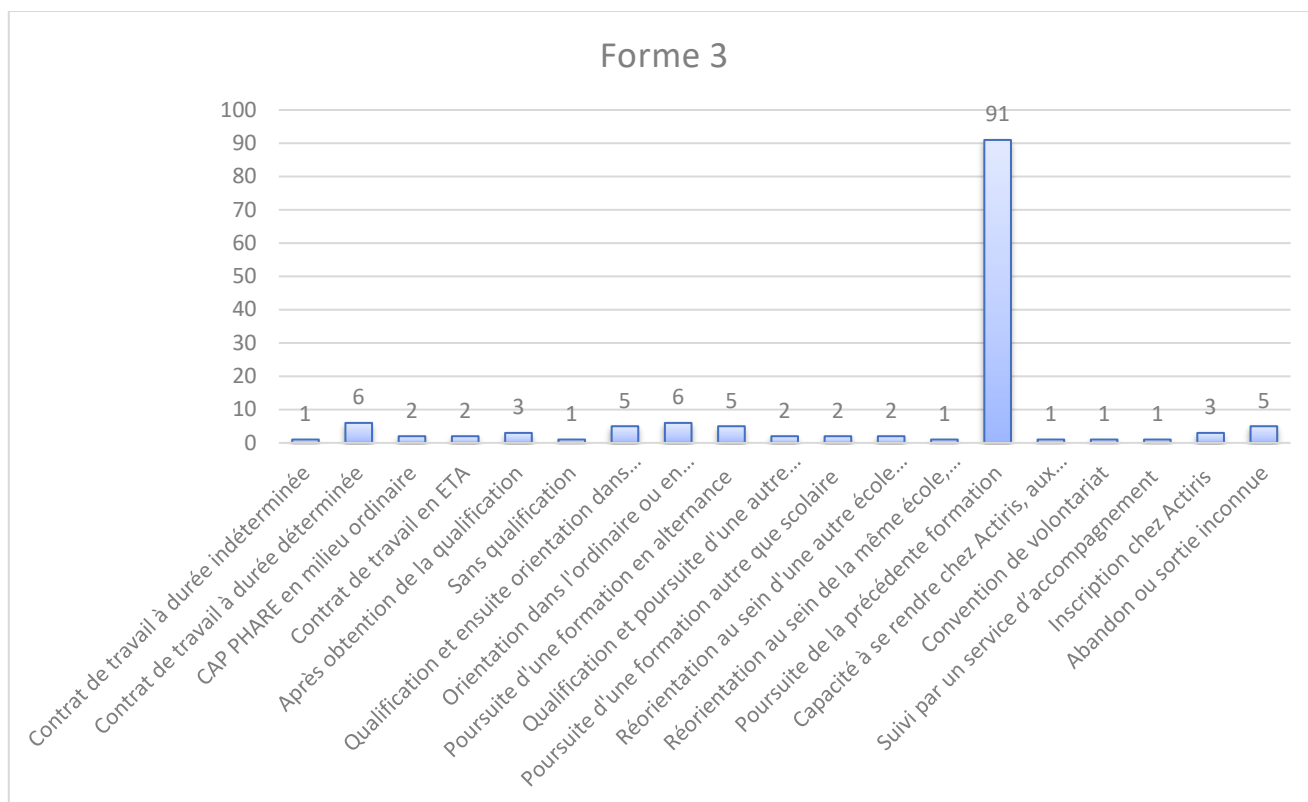
Grâce aux rencontres faites lors des suivis pédagogiques, des jeunes ont pu bénéficier de stages ou conventions de volontariat chez Oxfam, Les Petits Riens et le Service Citoyen.



2.2 Élèves qui suivent un enseignement de forme 3

Sur un total de 140 élèves, 11 jeunes ont suivi une orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale avec ou sans qualification et 6 autres ont obtenu un contrat de travail à durée déterminée dans le milieu ordinaire. Quelques-uns sont partis en intégration dans différents établissements scolaires tels que Marius Renard, Da Vinci, Cardinal Mercier.

Malheureusement, nous comptabilisons 5 abandons. Sur 140 élèves, ce chiffre reste faible.



3. Actions réalisées

3.1. Sondage auprès des référents-coordonateurs

Début janvier 2018, un sondage a été envoyé aux référents afin de connaître l'état des lieux de leur travail et de leurs besoins pour l'année en cours. Ils ont été questionnés sur différentes thématiques : leurs priorités pour l'année, leurs besoins et souhaits (les réunions de suivi pédagogique, les intervenants, les formations, conférences, supports matériels), et enfin ils ont été interrogés sur leur motivation et satisfaction au travail.

Dans un premier temps, nous constatons un besoin considérable de remise à niveau par rapport aux missions du référent, aux partenaires clés et aux formations possibles. En effet, il a été prioritaire de remettre au clair les objectifs et les missions des référents et du projet dans sa globalité. Ensuite, la demande de formations spécifiques à leur secteur d'activité, adaptées au public-cible, a été exprimée. La majorité des référents traduit le besoin d'être formée aux diverses thématiques des ressources humaines (création de CV, lettre de motivation, préparation et conduite d'un entretien d'embauche).

Le besoin de contacts dans des entreprises autres que les ETA se faisant ressentir, la recherche de nouveaux lieux d'engagement ou de stage a été une seconde priorité. Un document a donc été créé avec tous les contacts nécessaires au bon déroulement du projet : ETA, centres de jour, entreprises ordinaires, CCGPE, administrations communales, futurs partenaires et/ou rencontrés, etc. Ce fichier a pour but d'être complété en permanence par les référents.

Troisième sujet à développer en 2018, l'élargissement du réseau des partenaires de la formation, du volontariat et autres établissements accueillant le public-cible. Les rencontres sont donc à planifier durant les réunions de suivi pédagogique qui se veulent plus concises et structurées.

Pour conclure, les référents-coordonateurs sont globalement satisfaits de leur travail et de leur engagement dans le projet. Et ce malgré le manque de matériel, de soutien des équipes pluridisciplinaires et de la nonchalance de certains jeunes.

3.2. Actions spécifiques

À la suite de ce sondage, nous avons pu mettre en place plusieurs actions répondant aux besoins des référents-coordonateurs.

Formation Diversicom

Le 26 janvier 2018, les référents ont bénéficié d'une formation « Parler de son handicap dans sa recherche d'emploi ». Après une introduction sur les possibilités d'avenir d'une personne en situation de handicap, les intervenants ont abordé le chapitre « Auto-évaluation, qui suis-je ? ». Celui-ci a permis d'aborder des outils traitant du Savoir, Savoir-faire, Savoir-être, Qualités-défauts (Cadran d'Ofman), les valeurs, les besoins et limites et enfin le PLUS handicap.

Cet événement a donné un plus au bagage actuel des référents mais n'a pas été suffisant.

Journée Après Ecole, Schaller

Début février, l'école Schaller a organisé la matinée « Après-école » à destination des parents et élèves. Plusieurs institutions ont ainsi présenté leurs actions destinées au public cible : Service Phare, Créahm (mission : révéler et déployer des formes d'art produites par des personnes handicapées mentales), Oxfam (volontariat), Transition Asbl (service d'accompagnement), etc. Cette matinée a permis de cibler l'importance, pour les jeunes et leurs parents, de rencontrer les acteurs de terrain leur permettant un avenir adapté à leurs envies et besoins. Cela a également inspiré les référents du projet à motiver l'organisation d'une journée dédiée au futur de leurs élèves. La suite en 2019...

Visite centre de tri Oxfam

Une visite au centre de tri a été organisée au mois de mai. Elle a permis aux référents de cibler les tâches que les élèves devront réaliser s'ils sont acceptés pour un stage lors de leur dernière année ou en tant que bénévole après l'école. Les tâches sont simples : les vêtements sont placés en vrac sur un tapis roulant et triés en plusieurs catégories (homme, femme, saison, enfants, etc.). Grâce à cette collaboration, plusieurs jeunes ont pu bénéficier de stages et de convention de volontariat.

Formation à l'accompagnement à la recherche d'emploi

Fin octobre et début novembre, 2 journées ont été dédiées à l'accompagnement à la recherche d'emploi. Cette formation a permis aux référents de mieux cibler les outils existants leur permettant de mieux accompagner les jeunes dans leurs démarches d'emploi. Divers thèmes ont été abordés : Qui sont les

acteurs du recrutement ? , L'organisation d'un recrutement (que se passe-t-il avant l'entretien ?), Les objectifs des entretiens, Le déroulement d'un entretien classique, Comment se préparer au mieux à l'entretien d'embauche (verbal –non verbal) ? , Construction d'un « pitch » (présentation rapide), comment présenter ses qualités et points faibles, méthode de Johari, etc.

Participation à un forum : SOS Jeunes Quartier Libre AMO

Le 16 novembre 2018, la coordinatrice et les référents du projet Transition Insertion 2020 ont été invités à présenter leurs actions lors d'une matinée organisée par l'asbl SOS Jeunes-Quartier Libre AMO. Ce moment a permis à cette association de présenter un nouveau site internet permettant de partager des expériences de terrain sur la question suivante : Quelle transition pour les jeunes après l'école spécialisée ? Ce site internet (<http://ecoleetapres.be>) vise ainsi à mettre en valeur les initiatives (actions, animations, projets, outils pédagogiques, etc.) des professionnels sur cette question de la transition après l'école spécialisée, et à encourager les échanges de bonnes pratiques, idées et /ou de bons outils.

3.3. Tout au long de l'année

Construction du projet professionnel de ces jeunes

Une série d'activités sont mises en place afin d'assurer au jeune un projet de vie fidèle à ses envies : Entretiens individuels avec les jeunes afin de connaître leur projet de vie, Entretiens avec les parents. En fonction de cela : prise de contacts (ETA, entreprise ordinaire, bénévolat, formations, écoles, etc.), recherche de stage ou visite d'une institution d'accueil, négociation pour un emploi, Cap ou bénévolat, organisation de visites en ETA pour les enseignants afin qu'ils sachent qui travaille en ETA et qui fait quoi, visite de salons comme le SIEP, La cité des métiers, etc.

Information sur les réseaux, les structures à mobiliser

Différents outils et actions sont développés ou mis en lumière afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes vers leur projet « après école ». Une mise à jour et un nouveau graphisme des fascicules d'information post-école ont été effectués. Il s'agit d'un référentiel de sortie qui reprend les informations nécessaires et utiles dans lequel sont expliquées de manière simple et condensée les démarches administratives, les aides à l'emploi, les adresses utiles et les services s'occupant des formations. Les actions ont consisté en : Visite des antennes Actiris, Organisation de séances d'informations avec les Services d'accompagnements, des assistants sociaux en fonction dans les ETA, la participation à des conférences et journées d'informations, des Jobdays, etc. L'utilisation de tous les outils disponibles : Internet, Réseaux sociaux, SMS, des discussions, des visites, ...

Aide à l'insertion sociale et professionnelle

Des contacts ont été pris avec des organismes spécifiques au handicap (ex : Alpha-signes ou Info-Sourds pour le T7) ainsi qu'avec des organismes susceptibles d'aider les jeunes dans leur recherche de travail (Le Service Phare, Actiris, ...) et des lieux de travail (ETA, Administrations communales, Intérim, ...).

Dans le courant du second semestre, des contacts ont été identifiés dans les administrations communales bruxelloises et dans des entreprises publiques ou privées ordinaires telles que Mc Donald's, Eko Service, Infrabel, BluePepper, SPRB (Service public régional de Bruxelles).

Tout au long de l'année, ces principales structures sont sollicitées : Service PHARE, Service JEEP, Service PUSH, Asbl Transition et autres services d'accompagnement, Service social d'Actiris, Onem, Maisons de l'emploi, AMO, CPMS, SPF Sécurité Sociale, Création d'un réseau pour des places de stage : Pony-City, maisons de repos, Créham, ETA bruxelloises et parfois wallonnes, Assistants sociaux des CPAS, Educateurs des institutions, Délégués SAJ, Croix Rouge.

Préparation à la transition de l'école au monde du travail

La préparation à la transition est ce qui prend le plus temps aux référents-coordonateurs. Ils ont ainsi créé de nombreux ateliers : création d'un tableau résumant les possibilités s'offrant aux élèves après leur formation à l'école, accompagnement pour toutes démarches chez Actiris : la rédaction des lettres de motivation et CV, organisation de jeux de rôle afin de les entraîner aux entretiens d'embauche.

En parallèle, un gros travail a été effectué avec les équipes éducatives qui leur ont enseigné à utiliser un PC, créer une adresse email et gérer une boîte mail, réaliser leur CV, leur lettre de motivation, postuler pour un job étudiant, ... et tout ce dont ils auront besoin pour se gérer : banque, logement, gestion du budget.

Concernant les stages en autonomie pour les élèves de Forme 3 et Type 1 : les élèves doivent trouver un endroit de stage. Ensuite, avec l'aide du référent, effectuer toutes les démarches pour concrétiser ce stage afin de les responsabiliser. A la fin du stage, l'école propose à l'entreprise d'accueillir le jeune via une convention CAP.

Concertation avec les divers acteurs de formation de ces jeunes et articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise

En interne : Mise en place d'horaire de « rencontres » pour parler, questionner, échanger, travailler, etc. avec les chefs d'ateliers, les professeurs, la direction, le CPMS et l'équipe paramédicale. Ces réunions ont permis aux référents-coordonateurs de faire part du suivi des jeunes, des choses à améliorer, à mettre en place comme le planning des stages, l'organisation des visites « découverte métier », l'organisation de visites des entreprises, etc. Cela leur a donc permis d'établir des plans d'actions concernant les remédiations à apporter et les stratégies à adopter.

En externe : Les concertations avec les conseillers Actiris, les assistants sociaux des CPAS, le service PHARE, les responsables des ressources humaines dans les entreprises et administrations communales ont été primordiales pour permettre aux jeunes une émancipation à hauteur de leurs souhaits.

Certains élèves du projet ont participé à la journée organisée par le FFI (fond de formation pour les intérimaires) : les jeunes ont pu y tester les machines et se présenter aux différentes agences d'intérim présentes. Trois élèves sur quatre ont été pris pour la formation de cariste qui a été payée par le FFI.

Avec les partenaires du projet : Ils ont toujours répondu « Présent » lorsque nous les avons sollicités et tous prêts à collaborer avec les écoles spécialisées. Grâce au travail effectué en amont, les jeunes ont pu bénéficier de leurs services.

Avec les autres référents-coordonateurs : les réunions de suivi pédagogique ont permis à tous de créer des liens. Lieu d'échanges, cela a permis de communiquer sur les problèmes et les solutions à adopter. De plus, cela a permis aux nouveaux référents-coordonateurs d'être pris en charge de façon optimale.

3.4. Renforcement du projet

Grâce au financement supplémentaire dont nous bénéficions depuis début décembre 2018, deux ergothérapeutes ont rejoint le projet dans le but de renforcer l'accueil et l'accompagnement des jeunes stagiaires et nouveaux entrants en ETA.

Nous avons en effet constaté que les nouveaux stagiaires ou travailleurs étaient, la plupart du temps, accueillis dans les ETA par le service social, puis très rapidement mis au travail sous la supervision d'un moniteur qui, lui-même, manquait souvent de disponibilité pour accueillir ces nouveaux arrivants dans les meilleures conditions.

Les missions de ces ergothérapeutes sont nombreuses :

- Accueil des nouveaux entrants dans les ETA (stagiaires et travailleurs),
- Accompagnement des nouveaux entrants afin qu'ils comprennent les codes de l'ETA et du travail en équipe,
- Renforcement des gestes et codes à acquérir au sein des écoles via des observations en ETA,
- Préparation du calendrier de stages en accord avec les écoles et les ETA, et ce afin de pouvoir assurer le meilleur suivi possible pour chaque élève concerné,
- Apport de modifications de l'environnement matériel afin de favoriser l'intégration et l'autonomie du stagiaire dans son milieu professionnel,
- Elaboration d'outils pratiques à destination des établissements scolaires et des services d'encadrement des ETA,
- Liens étroits avec les référents-coordonateurs des écoles secondaires spécialisées
- Premières prises de contact avec les élèves au sein des établissements scolaires afin d'assurer le lien, et ainsi de les rassurer, lors de leur entrée en ETA,
- Participation aux réunions de suivi pédagogique,
- Rapport régulier à la FEBRAP,
- Suivi des démarches administratives liées au projet,
- Etc.

Ce renforcement a également permis d'étendre le projet aux écoles de l'enseignement qualifiant ordinaire.

4. LES COMITÉS

4.1 Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition/Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie- Bruxelles.

Il est composé de représentants : Ministre de l'Enseignement obligatoire, des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet, de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé), de l'AVIQ, du Service PHARE, de l'EWETA, de la FEBRAP, du FOREM, d'ACTIRIS et de l'agence FSE.

Ces comités n'auraient pas de sens sans le coordonnateur et les membres du bureau exécutif du CCGPE DGEO.

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés dans le but d'atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

4.2 Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Ce comité se réunit au minimum deux fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

4.3 Comité pédagogique

Le comité de suivi pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles (7 réunions pour l'année 2018) réunissant les référents-coordonateurs et la coordinatrice pédagogique.

Lors de ces réunions, les objectifs de la coordinatrice pédagogique sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition/Insertion 2020 »
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes)
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions
- Apporter des "outils" méthodologiques
- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux.

La coordinatrice pédagogique est aussi le relais avec le CCGPE, la FEBRAP et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires.

Elle est chargée de la rédaction du rapport annuel et met tout en œuvre pour assurer la publicité du projet. Elle participe à différents groupes de travail, colloques, matinées d'échange, etc.

Intervenants

- Fichiers stagiaires : Carine Holvoet (CCGPE)
- Cap Inclusion : échange de bonnes pratiques autour de leurs actions. En effet, ce projet vise à orienter et à favoriser l'ouverture des formations professionnelles aux personnes en situation de handicap léger en vue de maximiser leurs chances d'accéder à l'emploi
- Réunion chez Manufast : visite de l'entreprise et rencontre du RH
- Service citoyen : c'est un programme de six mois dans lequel le jeune peut s'engager à temps plein pour accomplir des projets solidaires ; c'est aussi l'occasion de se former et de mieux connaître ses droits et devoirs de citoyen
- Oxfam : découverte de leurs possibilités de stages et de missions de volontariat
- Les Petits Riens : découverte de leurs possibilités de stages et de formations
- Odette Wlodarski, FEBRAP asbl : présentation de la valisette « Comment être un professionnel, les règles de vie au travail »
- CTV Médias, Média Animation asbl : éducation permanente. Plusieurs modules d'éducation aux médias : formations en informatique et bureautique, communication écrite et orale.

5. AUTRES RÉUNIONS

Afin de permettre une bonne gestion du projet, la coordinatrice a veillé à s'informer, se former et à participer à des conférences et autres moments de débats.

5.1 Réunions entre partenaires

- Préparation pour le renforcement de moniteurs d'accompagnement en ETA (FEBRAP, CCGPE)
- Livrets Smile : Inclusion Asbl. Cet outil permet aux personnes en situation de handicap intellectuel de donner leur avis sur l'aide qu'elles reçoivent dans leur vie quotidienne.
- Service d'accompagnement Sisahm
- EFP (centre de formation en alternance PME à Bruxelles)
- Rencontre entre référents Wallons et Bruxellois
- Rencontre des cellules Diversité et Consultation sociale d'Actiris

5.2 Formations

- Excel : base, tableau de données, tableaux et graphiques
- Accueillir et accompagner les stagiaires avec bienveillance et efficacité
- Optimisation des réunions

5.3 Colloques, conférences

- Matinée d'échanges : emploi et handicap dans le milieu hospitalier.
- Inclusion sociale et handistreaming : le Service Public Francophone Bruxellois (COCOF) nous a invités à une rencontre autour d'un film réunissant les agents du SPFB, les associations soutenues par la COCOF et les membres des différents conseils consultatifs. Cette année il s'agissait du film "Champions" (de Javier Fesser).

6. Difficultés/facilités rencontrées

6.1. Difficultés

- Les parents qui surprotègent leur enfant et qui délèguent leur rôle à l'école. L'implication de ces derniers est souvent trop faible.
- Difficulté pour le personnel pédagogique de comprendre l'importance de modifier leur approche de la formation afin de mieux coller à la réalité de terrain.
- Les groupes d'élèves pris en charge dans le projet n'ont pas tous la même problématique.
- Les jeunes de forme 3 rencontrent des difficultés dans leur intégration dans la société. En effet, ils n'ont pas d'accès à la carte jaune et sont peu qualifiés pour le monde ordinaire. Les plus faibles se voient donc rejetés par le système.
- Les places en ETA ne sont pas toujours attribuées au bon public cible.
- Les places pour un CAP sont peu nombreuses, cela ne permet pas aux élèves demandeurs de tenter leur chance.

- De plus, il y a un décalage entre l'école et le monde du travail. Le niveau demandé en entreprise (ordinaire et ETA) est plus élevé que la formation donnée dans l'établissement scolaire.
- Il est également difficile de garder le contact avec les 2èmes années.
- Les jeunes ne sont pas toujours intéressés de trouver un emploi dans leur filière : augmente la difficulté de recherche d'emploi.
- Certains partenaires n'ont pas un accueil adapté aux utilisateurs de leurs services. Le personnel de première ligne n'est pas formé aux spécificités du handicap et n'a donc pas un discours adapté.

6.2. Facilités

- Les binômes permettent d'agrandir le carnet d'adresses et d'échanger sur les pratiques quotidiennes.
- Très bonne équipe de référents-coordonateurs.
- Les élèves ont (re)trouvé une personne de confiance pour les aider aux portes d'un avenir socio-professionnel pas toujours évident.
- Pas de refus de la part des intervenants/futurs partenaires contactés, beaucoup de motivation générale.
- Les élèves du projet ont déjà de bonnes perspectives pour l'année prochaine (au cas par cas dans les écoles).
- Bonne coopération avec les coordinateurs wallons.
- L'ordonnance bruxelloise pour l'emploi des personnes handicapées dans les administrations communales bruxelloises (quota de 2,5% - direct ou indirect) facilite certaines perspectives.
- Contacts privilégiés avec les ETA.

7. CONCLUSION

En 2017, nous comptons 8 écoles et 230 élèves dans le projet. En 2018, nous nous réjouissons d'avoir pu rassembler 9 établissements scolaires comptant un total de 208 jeunes.

6 abandons ont été comptabilisés en 2017 contre 7 en 2018. L'emploi, lui, a significativement augmenté : de 14 en 2016 à 38 en 2017. Cependant, en 2018, nous constatons une baisse : 24 emplois. Cela s'explique notamment par la diminution du nombre de jeunes sortants. De plus, dans certaines écoles, les référents poussent les jeunes à continuer leurs études (formations et intégration), afin de leur donner le plus de chance.

Nous pouvons donc constater que l'accompagnement est primordial au sein des établissements scolaires. En effet, le travail des référents-coordonateurs permet des sorties autres que l'emploi : le volontariat, le suivi par un service d'accompagnement, l'accès à d'autres formations (spécialisé ou ordinaire), le respect de l'hygiène, etc.

Au fur et à mesure des années, l'accompagnement est de plus en plus précis et adapté aux besoins du jeune. Grâce aux partenaires du projet et grâce aux partenariats mis en place par la coordinatrice du projet durant l'année, les référents-coordonateurs ont plus de facilité à orienter leurs jeunes vers un avenir taillé sur mesure.